

## SE DOTER DE L'UN DES MEILLEURS SYSTÈMES D'ÉDUCATION AU MONDE D'ICI 2020

**Dans le cadre de la démarche proposée le 21 février dernier par la Coalition pour l'avenir du Québec, nous présentons ce document de consultation sur l'éducation. Nous espérons qu'il permettra d'échanger avec la population sur cet enjeu qui devrait être, selon nous, la priorité absolue de notre société.**

Depuis la Révolution tranquille, le Québec a fait des progrès remarquables en matière d'éducation. Près d'un million d'élèves fréquentent les classes d'environ 3 000 établissements d'enseignement primaire et secondaire au Québec chaque année. Quelque 110 établissements d'enseignement collégial et environ 200 centres de formation professionnelle contribuent au développement individuel, social et économique de notre société et préparent un grand nombre d'élèves aux études supérieures. Les 18 universités que compte le Québec décernent aujourd'hui près de 45 000 diplômés<sup>1</sup> par année. En 40 ans, le taux de diplomation universitaire a presque triplé et le niveau de scolarisation médian a augmenté de six ans<sup>2</sup>.

Par ailleurs, les élèves québécois qui persévèrent à l'école réussissent bien aux tests internationaux tels que TEIMS ou PISA, et la fraction de notre population de 25 à 65 ans possédant un diplôme universitaire est aujourd'hui comparable à la moyenne observée dans les pays de l'OCDE<sup>3</sup> – même si les pays en tête de file réussissent encore à former jusqu'à 45 % plus de diplômés universitaires que nous pour une même population. L'écart s'est resserré au cours des 20 dernières années, particulièrement lors des années 90.

### DES CONSTATS TROUBLANTS, MAIS INDÉNIABLES

Ces belles réussites masquent toutefois des enjeux préoccupants pour notre avenir. Force est d'admettre qu'au cours des dernières décennies, notre système d'éducation n'a pas réussi à s'adapter aux réalités économiques et sociales d'aujourd'hui.

Pour bien comprendre les enjeux auxquels le Québec est confronté en matière d'éducation, neuf constats s'imposent :

1. Un taux de décrochage scolaire trop élevé<sup>4</sup>. Seulement 72 % des jeunes au Québec complètent leur formation secondaire ou professionnelle avant l'âge de 20 ans. Ce problème est particulièrement préoccupant chez les garçons (66 % comparativement à 79 % chez les filles). Malgré les ressources importantes consacrées à ce problème et le dévouement de nombreux intervenants des milieux scolaire et social, le taux de diplomation chez les moins de 20 ans est demeuré à peu près stable au Québec au cours des deux dernières décennies. Le constat est limpide : les résultats de la lutte au décrochage stagnent au Québec.

Cette situation entraîne de graves conséquences socio-économiques pour le Québec. À titre d'illustration – en plus des impacts humains – le manque à gagner et les coûts sociaux reliés à un décrocheur s'élèvent à 120 000 \$ en valeur actualisée<sup>5</sup> comparativement à un diplômé de l'école secondaire.

Le haut taux de décrochage scolaire au Québec s'explique par une combinaison de facteurs, dont :

- a. **une mauvaise allocation des ressources entre les milieux favorisés et défavorisés.** Le système actuel favorise un saupoudrage de ressources financières entre les commissions scolaires et les écoles, plutôt qu'une approche ciblée sur les zones et clientèles les plus à risque. De plus, notre réseau d'écoles compte environ 2 460 écoles publiques et 330 écoles privées. Comme les écoles privées acceptent très peu d'élèves avec des difficultés d'apprentissage, la pression sur les écoles publiques devient d'autant plus importante.

---

<sup>1</sup> *Le Québec chiffres en main*, Institut de la Statistique du Québec, 2010

<sup>2</sup> Statistique Canada

<sup>3</sup> Statistique Canada, Conference Board of Canada

<sup>4</sup> Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec; Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec

<sup>5</sup> Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec

- b. **L'incapacité des commissions scolaires d'attirer les enseignants les plus expérimentés dans les écoles qui en ont le plus besoin.** Les enseignants chevronnés se retrouvent souvent en milieu favorisé, alors que les nouvelles recrues héritent des milieux plus difficiles en attendant d'avoir l'ancienneté nécessaire pour choisir un autre établissement. Le renouvellement constant du personnel enseignant dans les milieux à risque crée un climat d'instabilité peu propice à la réussite des élèves. De plus, ce roulement empêche la formation de véritables équipes-écoles, pourtant essentielles à la réalisation de projets éducatifs ambitieux et au plein investissement des enseignants. On observe un problème de stabilité similaire au niveau de l'affectation des directions d'école, ce qui ne facilite pas la tâche des enseignants et rend difficile l'implantation de mesures d'amélioration à long terme dans nos écoles.
- c. **Le manque d'autonomie des directions d'école.** Ces dernières ne possèdent pas l'autonomie nécessaire permettant de faire les meilleurs choix de ressources humaines et pédagogiques, plus spécifiquement en ce qui a trait au personnel professionnel. De plus, les directions d'école passent une partie importante de leur temps à rendre des comptes à leur commission scolaire.
2. **Une valorisation limitée de l'éducation au sein de notre société.** Au fil des ans, notre société s'est peu à peu détachée des valeurs d'effort, de réussite collective et d'excellence que devrait incarner notre système d'éducation. Cette situation a créé une panoplie de problèmes majeurs qui nécessitent une prise de conscience collective.
- D'abord, la profession d'enseignant est nettement sous-valorisée dans notre société, notamment en raison :
- d'une autonomie trop limitée en salle de classe quant à l'approche pédagogique à privilégier,
  - de salaires insuffisants, compte tenu du rôle et des responsabilités importantes inhérentes à l'enseignement,
  - de l'admission trop facile d'étudiants faibles aux programmes d'enseignement et
  - des formations qui préparent mal nos enseignants en début de carrière et ne favorisent pas la formation continue.
- Ce manque de valorisation se traduit en outre par une difficulté accrue à attirer et garder les meilleurs candidats et par une baisse de motivation du corps enseignant qui peut aller jusqu'à une déresponsabilisation face à la réussite de leurs élèves.
3. **Trop peu d'importance est accordée au rôle et à la formation des directions d'école.** Les postes sont souvent occupés par des enseignants performants, mais ces derniers ne reçoivent pas assez de formation sur des sujets comme l'administration ou la gestion du talent, ou reçoivent une formation qui ne reflète pas toujours la réalité du travail à accomplir à la direction d'un établissement scolaire.
- Ce manque de formation adéquate, combinée au manque de pouvoir décisionnel et de soutien dans leurs tâches administratives, fait en sorte que les directeurs passent une trop grande partie de leur temps à réaliser de la reddition de comptes plutôt que de se concentrer sur les enjeux pédagogiques.
4. **Le rôle des parents dans le système éducatif demeure trop limité.** Un manque d'information, un rôle mal compris face aux directions d'écoles et au corps enseignant et un certain désintérêt dans certains milieux, ont éloigné les parents de l'école au fil des ans. Les parents doivent être plus impliqués dans le système d'éducation. Leur mobilisation – tant au niveau de la participation aux activités scolaires que dans le soutien quotidien aux enfants dans le système éducatif – est plus que jamais nécessaire.
5. **Un temps de présence en classe inférieur à la moyenne<sup>6</sup>.** Les élèves du primaire et du secondaire au Québec sont en classe 180 jours par année. Ce nombre est légèrement inférieur à la moyenne de 187 jours de l'OCDE, mais significativement inférieur aux quelque 195 jours que nos voisins ontariens passent sur les bancs d'école.
- Même chose pour le nombre d'heures passées à l'école par semaine. Bien que le Québec se situe dans la moyenne canadienne (25 heures au Québec et en Ontario contre 24 à 26 heures en Alberta et en Colombie-Britannique), l'écart est marqué par rapport aux États-Unis, où chaque élève passe 6 à 7 heures par semaine de plus à l'école.
6. **Une réforme de l'éducation qui n'a pas tenu ses promesses en raison des dérapages connus lors de sa mise en œuvre.** La mise en œuvre de la réforme a connu de nombreux dérapages qui l'ont détournée de ses objectifs premiers. Nous notons un accent trop marqué sur la pédagogie par projets au détriment des méthodes plus traditionnelles, une emphase démesurée sur le développement des compétences par rapport aux connaissances, un manque de pragmatisme dans les méthodes d'évaluation, le non-redoublement sans égard aux circonstances et surtout un manque de formation des enseignants. Nous osons espérer que les changements récemment proposés par le ministère de l'Éducation permettront de redresser certains de ces problèmes.

---

<sup>6</sup> OCDE, Ministère de l'éducation de l'Ontario, Ministère de l'éducation du Québec

7. **Un sous-financement du réseau universitaire.** Cet état de fait mène au déclin tranquille, mais réel, de nos universités (vétusté des infrastructures, capacité réduite d'attirer ou de garder les professeurs et chercheurs les plus reconnus, manque de moyens pour attirer les étudiants internationaux, budgets de recherche inadéquats, etc.) et se traduit par une compétitivité affaiblie sur la scène internationale.

Ce sous-financement chronique transforme peu à peu notre réseau universitaire en réseau de deuxième ordre, de moins en moins capable de produire les diplômés du calibre dont notre société aura besoin pour continuer à se développer au cours des prochaines décennies. Cette situation est particulièrement critique dans un contexte où l'économie repose de plus en plus sur le savoir – et souvent le savoir de pointe. Plus que jamais, le Québec doit pouvoir compter sur une main-d'œuvre hautement qualifiée et des chercheurs de calibre mondial pour attirer les nouvelles entreprises et les nouveaux centres de recherche nécessaires à son développement socioéconomique.

Le gouvernement du Québec a annoncé dans son budget du 17 mars dernier un important réinvestissement sur six ans. C'est un pas dans la bonne direction. Pour ne pas perdre du terrain par rapport à nos pairs, il faudra aussi suivre de près les réinvestissements faits ailleurs en Amérique du Nord au cours des prochaines années.

8. **Des faibles taux de diplomation aux niveaux collégial et universitaire.** Bien que les taux de diplomation aient augmenté aux niveaux collégial et universitaire, il y a encore largement place à l'amélioration (63 % des étudiants qui commencent le cégep obtiennent un diplôme contre 70 % à l'université<sup>7</sup>).
9. **Un alourdissement du fardeau administratif des cégeps et des universités.** Cette situation se traduit par une augmentation inacceptable des coûts de gestion. Or, la reddition de comptes doit se concentrer sur l'atteinte des résultats et la mesure de la performance, et non sur le choix des moyens d'action ou les processus mis en œuvre par les établissements. Le gouvernement ne devrait pas s'immiscer dans la gestion interne des établissements en déterminant les compressions budgétaires qui doivent être apportées à certains postes spécifiques sans tenir compte de la réalité propre à chaque établissement. Les directions devraient avoir la liberté et la latitude nécessaires pour atteindre les objectifs fixés de la manière qui leur apparaît la plus appropriée pour leur établissement.

## DES OBJECTIFS À LA HAUTEUR DES DÉFIS À RELEVER

L'éducation de qualité est plus qu'un outil d'épanouissement individuel : c'est une condition de notre succès collectif.

Dans le jeu incontournable de la concurrence internationale, une société comme la nôtre ne peut espérer se démarquer en s'en remettant au nombre de ses travailleurs ou au coût de sa main-d'œuvre. Si le Québec veut rattraper son retard de productivité, il doit miser sur la qualité de la formation de ses citoyens, leur génie créateur et leur capacité de s'adapter à un monde qui évolue rapidement.

C'est aussi par une éducation de qualité que l'on pourra assurer la pérennité de la langue, de la culture et de l'identité québécoise. L'école est un outil important de développement individuel, mais c'est aussi un puissant facteur de cohésion sociale. À titre d'exemple, 84 % des diplômés universitaires exercent leur droit de vote contre 52 % chez les décrocheurs<sup>8</sup>. Il importe donc de donner à l'éducation les moyens de jouer le rôle crucial qui lui revient.

Gagner le pari de l'éducation permettrait au Québec de s'assurer une place de choix dans le nouveau contexte social et économique mondial, auquel nous ne pouvons échapper. Pour y arriver, nous devons viser un objectif clair et ambitieux : se doter de l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde d'ici 2020.

Plus spécifiquement, ce système permettrait au Québec :

1. d'augmenter à 85 % (comparativement à 72 % actuellement) la fraction de la population ayant obtenu son diplôme secondaire à l'âge de 20 ans;
2. de demeurer dans le premier 10 % aux résultats des tests internationaux pour la réussite en lecture, en mathématiques et en sciences;
3. d'augmenter à 75 % (comparativement à 63 % actuellement) le taux de diplomation des étudiants entrant au collège; et
4. d'augmenter à 80 % (comparativement à 70 % actuellement) le taux de diplomation des étudiants entrant à l'université.

---

<sup>7</sup> Statistique Canada, Fédération des cégeps

<sup>8</sup> Rapport du Groupe d'action sur la persévérance et la réussite scolaires au Québec

Pour redonner à nos jeunes le goût de la réussite, le Québec devra avant tout miser sur l'excellence à tous les plans – enseignants, formation, recherche – plutôt que de niveler vers le bas comme il l'a trop souvent fait.

## **DES PRINCIPES CLAIRS ET COHÉRENTS POUR GUIDER NOS ACTIONS**

Pour atteindre ces objectifs, certains fondements importants de notre système d'éducation actuel devront être revus. Nous proposons d'ancrer les solutions autour de sept grands principes :

1. **Des écoles chargées de la réussite de leurs élèves**, plus autonomes et appuyées par des directions régionales offrant des services ciblés;
2. **Des enseignants compétents et imputables** de la réussite individuelle et collective des élèves;
3. **Des pouvoirs accrus aux directions d'école**, désormais mieux outillées pour répondre aux besoins de leurs élèves et responsables de la performance de leur établissement;
4. **Des conseils d'établissement où les parents** ont davantage de prise sur les grands choix stratégiques de l'école;
5. **Des structures administratives allégées** pour accroître la flexibilité et l'efficacité du système dans l'allocation des ressources, jetant les bases d'une saine gestion de la performance à tous les échelons du système;
6. **Des cégeps et des universités imputables** de leurs résultats.
7. **Des universités de calibre international**

Ces principes bousculeront l'ordre établi dans le paysage de l'éducation. Mais nous croyons qu'il est temps que le Québec aborde ces enjeux sous un angle nouveau et prenne ce virage pour rompre avec la situation qui prévaut actuellement.

## **DES SOLUTIONS AUDACIEUSES MAIS RÉALISTES**

Nous proposons trois grandes initiatives :

### **Initiative no. 1 : Un nouveau pacte avec les enseignants.**

Nous croyons que rien n'est plus important pour la réussite scolaire qu'un enseignant compétent et motivé. C'est pourquoi nous privilégions d'investir dans nos enseignants. Il est temps de conclure un nouveau pacte avec les enseignants pour redonner à cette profession la place qu'elle mérite dans notre société.

Ce nouveau pacte aurait pour objectif de revaloriser la profession enseignante, au moyen :

1. **d'une augmentation salariale moyenne d'environ 20 %**. Chaque enseignant verrait son salaire augmenter, mais les augmentations pourraient varier afin de cibler les écoles jugées plus difficiles.
2. **d'une autonomie accrue en classe**, où chaque enseignant pourrait choisir, en fonction des besoins de ses élèves, les méthodes à privilégier.
3. **d'une sélection et d'une formation plus rigoureuses des futurs enseignants et directions d'école**, combinées à des moyens permettant aux autres diplômés universitaires d'obtenir plus rapidement et plus facilement une certification d'enseignant dans leur domaine d'expertise.
4. **d'un accompagnement personnalisé pour les nouveaux enseignants**, incluant des programmes de mentorat par des enseignants expérimentés et performants, afin de faciliter la transition entre leur formation universitaire et la réalité des écoles.
5. **d'un partage des meilleures pratiques** qui encourage le travail d'équipe, non seulement au sein d'une même école mais aussi entre les écoles. Les enseignants seront ainsi exposés à des approches innovantes et prometteuses, développées par leurs pairs, comme c'est le cas dans les systèmes d'éducation les plus performants au monde.
6. **des possibilités d'avancement bien définies pour les enseignants performants** afin de maintenir leur niveau de motivation et de stimulation. En plus du cheminement de carrière traditionnel (promotion à un poste de direction), il serait envisageable de donner aux enseignants performants qui souhaitent demeurer en classe l'option de devenir mentor ou spécialiste en pratiques d'enseignement.

Nous estimons que ces mesures coûteraient collectivement environ 950 millions \$ par année.

En contrepartie, nous croyons que deux changements importants s'imposent :

1. **Un système d'évaluation des enseignants** devrait être mis en place afin de mesurer leurs compétences et leur motivation.

D'abord, il est important de préciser que, selon nous, la grande majorité de nos enseignants sont compétents.

L'évaluation du personnel enseignant serait effectuée sur une base biannuelle par la direction d'école et porterait sur plusieurs dimensions, dont le taux de réussite des élèves (en tenant évidemment compte du milieu socio-économique et du potentiel de ces derniers). La satisfaction des parents serait prise en considération pour l'évaluation.

Un enseignant n'atteignant pas le niveau de performance souhaité pourrait initialement suivre des stages de perfectionnement, recevoir du mentorat d'un pair ou être jumelé à un enseignant plus performant. Si, en dépit de ces mesures, la performance laissait toujours à désirer, l'enseignant perdrait son poste. Tous les élèves doivent avoir la possibilité d'apprendre d'enseignants performants.

2. **Les règles d'embauche** des enseignants et des directions d'école devraient favoriser une plus grande stabilité. Nous préconisons notamment la mise en place de contrats de trois à cinq ans.

Un tel pacte avec les enseignants nécessiterait de nouvelles conventions collectives et une redéfinition de la sécurité d'emploi. Ce serait une occasion unique de jeter les nouvelles bases d'un système éducatif qui répond mieux aux besoins du Québec de demain.

## **Initiative no. 2 : Réorganiser le réseau pour accroître l'autonomie des directions d'établissements et des enseignants.**

Nous proposons une révision fondamentale des rôles et responsabilités des différentes instances du système d'éducation québécois, qui se traduirait notamment par une décentralisation des pouvoirs au profit des établissements, des directions d'école et des enseignants, ainsi que par un allègement des structures administratives. Les principaux changements incluraient :

1. **Abolition des commissions scolaires et restructuration des directions régionales.** Nous croyons que des changements majeurs s'imposent aux commissions scolaires. Les 60 commissions scolaires francophones seraient regroupées au sein de 30 directions régionales et les neuf commissions du réseau anglophones seraient converties en neuf directions régionales. Les directions régionales actuelles du ministère de l'Éducation seraient fusionnées aux 39 nouvelles directions régionales. Le rôle des nouvelles entités serait entièrement revu afin de concentrer leur champ d'action sur l'allocation des ressources financières, la répartition des élèves entre les écoles, la sélection et l'évaluation des directions d'école (avec décision finale au Conseil d'établissement), le transport et l'organisation scolaire ainsi que l'offre de certains services de soutien. Toutefois, la majeure partie du travail relatif à la gestion des ressources humaines, éducatives, matérielles et informatiques des commissions scolaires serait rationalisée ou transférée aux écoles.

Puisqu'il a été démontré qu'il est impossible d'intéresser la population aux enjeux spécifiques à l'administration d'une organisation scolaire régionale, les élections scolaires et les postes de commissaires seraient abolis. Nous privilégions la démocratie locale autour de chaque école. Quant à la taxe scolaire, elle serait maintenue à son niveau actuel mais collectée en même temps que la taxe foncière par les municipalités (compensées administrativement pour ce faire) et remise directement au gouvernement du Québec.

Nous estimons que ces changements engendreraient des économies de l'ordre de 280 millions \$ par année, soit environ 50% des coûts actuels des commissions scolaires.

2. **Un ministère de l'Éducation qui se concentre sur les objectifs et les politiques.** Le rôle du ministère de l'Éducation devrait se limiter à fixer les objectifs nationaux, établir les grandes politiques, déterminer le contenu des programmes éducatifs et allouer les ressources aux directions régionales. Le rôle des enseignants et des directions d'école serait conséquemment augmenté.
3. **Des directions plus autonomes.** Les directions d'établissement auraient dorénavant des responsabilités accrues. Elles verraient notamment
  - a. à l'évaluation des enseignants sous leur responsabilité, et
  - b. à l'allocation des ressources disponibles en fonction des véritables besoins dans leur école.

Pour mieux gérer ces nouvelles responsabilités, les directeurs d'école pourraient recevoir l'appui de directeurs adjoints administratifs, qui participeraient davantage aux tâches liées à l'administration. Le ministère de l'Éducation se réserverait le droit de mettre une école en tutelle dans l'éventualité où la direction ne parviendrait pas à s'acquitter de ses nouvelles tâches.

4. **Des conseils d'établissement comptant plus de parents** qui prennent les décisions stratégiques pour l'avenir de l'école. Les parents garderaient tous leurs pouvoirs actuels, y compris la participation à des comités régionaux (par exemple sur la répartition des élèves et le transport scolaire). En mettant l'emphase sur l'implication et la participation des parents aux décisions relatives à leur école, nous croyons qu'il sera plus facile d'encourager la démocratie locale plutôt que la participation aux élections des commissions scolaires.
5. **Des conseils d'administration de taille plus efficace pour les cégeps.** Nous proposons de réduire le nombre de personnes qui siègent aux conseils d'administration à moins de 15 membres et d'augmenter la part de personnes provenant de l'externe. Ces mesures attireront des candidatures susceptibles d'apporter une plus grande contribution aux institutions.
6. **Une reddition de comptes remplacée par un cadre de gestion de la performance axée sur les résultats et misant sur la réussite de tous les élèves.** Les activités de reddition de comptes actuelles sont lourdes, onéreuses et à faible valeur ajoutée. Ces règles seraient radicalement simplifiées (tant avec le ministère de l'Éducation qu'avec les écoles et les cégeps) et essentiellement remplacées par un cadre global qui permettrait non seulement de mieux mesurer la performance des établissements, mais aussi de mieux répartir les ressources humaines et financières. Ce cadre viserait à mesurer les résultats des différents établissements selon leur milieu socioéconomique et leur clientèle. Il permettrait ensuite d'identifier, au sein des écoles et des cégeps les plus performants, les initiatives ou les pratiques qui favorisent la réussite des élèves. Les indicateurs d'un tel cadre de gestion seraient ciblés, axés sur la réussite de tous les élèves et basés sur de nouvelles évaluations annuelles standardisées, administrées dès la 1<sup>ère</sup> année. Les tests auraient lieu chaque année dans les matières de base et seraient corrigés de façon indépendante. Au niveau collégial, les programmes seraient davantage uniformisés pour réduire le temps passé par les enseignants sur les différents comités et pour faciliter une comparaison équitable des résultats entre les cégeps, toujours dans l'optique de trouver les pratiques permettant une plus grande réussite et de les rendre accessibles à tous.
7. **La répartition des ressources** pour les élèves qui éprouvent des difficultés devrait être faite en fonction des besoins de chaque classe de chaque école du Québec. Le dépistage des élèves démontrant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage devrait être fait systématiquement dès le début de la scolarité, soit au préscolaire. Il en va de même pour tout élève handicapé non diagnostiqué.

**Initiative no. 3 : Augmenter le nombre de diplômés universitaires et améliorer la performance de nos universités pour en faire de véritables moteurs de développement social et économique.**

Le Québec doit accroître son taux de diplomation universitaire. Pour y arriver, il faut valoriser les études supérieures et lutter contre le décrochage au secondaire et au collégial, en particulier dans les milieux défavorisés. Contrairement à ce que certains prétendent, les frais de scolarité ne sont pas le facteur le plus déterminant dans la décision de fréquenter l'université : l'augmentation annoncée lors du dernier budget du gouvernement du Québec était nécessaire.

Deux changements majeurs s'imposent toutefois:

1. **Engager les universités à augmenter les taux de diplomation par un meilleur encadrement des étudiants.**  
Les universités doivent s'engager à utiliser davantage de professeurs que de chargés de cours au baccalauréat. Elles doivent aussi s'engager à signer des contrats de performance visant à garantir que leur financement public servira à rencontrer des objectifs de performance convenus, notamment en termes de diplomation et de recherche. Les objectifs viseraient l'amélioration globale de la performance du réseau universitaire, c'est-à-dire moins de bureaucratie et plus de services aux étudiants.  
  
Par ailleurs, les règles actuelles de reddition de comptes des universités devraient être simplifiées afin d'en limiter les aspects bureaucratiques et permettre un véritable dialogue de performance entre les parties concernées. Les étudiants devraient être mis à profit pour faire cette évaluation de performance.  
  
La structure actuelle du réseau de l'Université du Québec devrait être revue. Chaque université du réseau devrait avoir un lien de reddition de comptes directement avec le ministère de l'Éducation — comme les autres universités québécoises. Le siège social de l'Université du Québec devrait être aboli.  
  
Cette mesure engendrerait une économie d'environ 10 millions \$ par année.
2. **Favoriser l'émergence d'un nombre limité de pôles d'excellence dans certains programmes ou créneaux.** Un nombre grandissant d'états ou de villes cherchent à mettre en place des pôles d'excellence en éducation ou en recherche. Ces pôles d'excellence visent à former des masses critiques d'expertise et de diplômés spécialisés dans des secteurs porteurs, permettant d'alimenter des entreprises locales en main-d'œuvre hautement qualifiée.  
  
Nous croyons que le Québec pourrait se positionner comme un leader mondial dans certains secteurs de recherche ou domaine d'études :

- a. en incitant ses universités à unir leurs forces de manière à développer des programmes de formation et de recherche d'envergure internationale; et
- b. en permettant aux universités de moduler les frais de scolarité pour certains programmes offrant des perspectives de revenus plus favorables. Pour préserver l'accessibilité aux études, 35 % des sommes additionnelles prélevées par les universités devraient être utilisées pour bonifier le programme de prêts et bourses aux étudiants.

## DES PROPOSITIONS CHIFFRÉES ET RESPONSABLES

Ces propositions seraient implantées sur quatre ans. À l'exception des pôles d'excellence universitaires (financés par une augmentation des frais de scolarité de certains programmes de certaines universités), les propositions représentent au total un coût récurrent de 950 millions \$ par année. Nous croyons fermement qu'il s'agit d'un investissement dans les générations qui formeront la société québécoise de demain.

Ces investissements seraient financés de la façon suivante :

Gains d'efficacité chez Hydro-Québec <sup>9</sup>	600 M \$
Restructuration des commissions scolaires	280 M \$
Gel des subventions aux écoles privées pendant 4 ans <sup>10</sup>	60 M \$
Fermeture du siège social de l'Université du Québec	10 M \$
<b>Total annuel récurrent :</b>	<b>950 M \$</b>

Le gouvernement du Québec devrait insister davantage dans ses demandes au gouvernement fédéral pour que celui-ci augmente son financement des établissements post-secondaires.

□ □ □

Notre coalition reconnaît l'existence de nombreux autres enjeux liés au système d'éducation québécois, dont l'intégration des jeunes avec des troubles d'apprentissage graves, la révision du rôle des cégeps et le financement des programmes d'aide à la petite enfance (pour ne nommer que ceux là). Ces enjeux méritent tous l'attention de l'État. Cependant, nous constatons que par le passé, les gouvernements ont souvent tenté de plaire à tous en saupoudrant d'inefficaces mesures sans effets durables et mesurables. Nous sommes plutôt d'avis qu'il vaut mieux concentrer nos efforts sur un nombre restreint de problématiques, de sorte à agir efficacement et promptement.

Nous pouvons être fiers des progrès du système d'éducation québécois qui, en quelques décennies, a haussé sa performance au niveau de la moyenne des pays développés. Notre système continue toutefois d'afficher un écart de performance important avec les chefs de file – y compris nos voisins canadiens et américains.

Dans le contexte économique contemporain, les sociétés développées doivent fonder leur épanouissement économique, social et culturel sur le savoir-faire et les connaissances distinctives de leur population. Il en va de même pour le Québec. Notre système d'éducation ne peut se permettre d'être en retard sur le reste du monde. La qualité de ses institutions et des étudiants qu'il forme doivent au contraire devenir une référence mondiale. Les réformes antérieures ont joué leur rôle, mais elles sont maintenant à bout de souffle. Une nouvelle vague de changements et d'investissements sont nécessaires pour atteindre nos objectifs. L'éducation doit être la priorité absolue de l'État.

<sup>9</sup> Nous croyons que les frais d'exploitation d'Hydro-Québec devraient être réduits sur une période de quatre ans de 23 %, soit une économie de 600 millions \$ par année à compter de la quatrième année.

<sup>10</sup> Nous croyons que compte tenu du taux de subventions gouvernementales exceptionnellement élevé des écoles privées (environ 60 % des coûts totaux), il serait équitable de demander à celles-ci d'absorber leurs coûts de système pendant quatre ans, pour une économie annuelle de 60 millions \$ à compter de la quatrième année